



Probleme de s curit  electrique .

Par **fabien12**, le **25/04/2009**   **09:47**

Bonjour,

J'ai pris au 1er f vrier un appartement en location. Appartement lou  par l'interm diaire d'une agence immobili re .

Il s'agit d'un T1 bis de 50 m2 avec balcon , cave et garage.

Or aujourd'hui au 25 avril je n'ai toujours pas   ma disposition on garage car l'agence n'est pas en mesure de me dire lequel est  f moi, la cave est encore remplie avec des affaires du propri taire m'obligeant a stoker les mienne sur le balcon qui est sujet au mauvais temps et en plus j'apprends que l'appartement n'est pas aux normes  lectriques en vigueur ; notamment car je n'ai pas de disjoncteur diff rentiel.

Aujourd'hui je ne comprend pas pourquoi je payerais des loyers pour un bien dont je n'ai pas l'usufruit int gral. Je songe m me   me faire rembourser ceux d j  vers s car les temps sont tr s dur pour moi , et dans mon exp rience de vie on paye quand chaque parti rempli ses obligations, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Je songe m me   quitter ce logement car  sa me "saoule" ! Suis -je oblig  de respecter le pr avis de 3 mois dans ces conditions ?

Aujourd'hui j'aimerais trouver quelqu'un qui puisse m'orienter dans mes d marches afin de pouvoir faire bouger les choses . Par avance merci   ceux qui auront pass  un peu de temps   lire ce post et   y r pondre.

Fabien